SGH

Healthcaring

Communication sur le progrès 2020

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

UN GLOBAL COMPACT

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Déclaration de la direction

Créé en 2018, SGH Healthcaring est issu de l'association de trois plasturgistes, spécialistes du dispositif médical et du dosage pharmaceutique pour les industries pharmaceutiques : **Stiplastics**, **Rovipharm** et **Eskiss**. Notre ambition est toujours de délivrer le meilleur dispositif, parfaitement adapté aux besoins actuels mais aussi futurs, afin de faciliter leur usage au quotidien.

Stiplastics hier et tout le groupe SGH Healthcaring aujourd'hui, soutient le Pacte Mondial. Cette adhésion représente **notre nouvel engagement** dans une stratégie globale pour le groupe en matière de **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE). Aux thématiques fortes telles que la **protection de l'environnement, la santé et la sécurité de nos salariés** toujours au cœur de nos préoccupations, s'ajoutent maintenant la **gouvernance responsable, le développement de l'éthique dans les affaires et l'intérêt général.** En menant cette politique, nous nous efforçons à appuyer les valeurs fortes portées par le groupe.

A travers ce document de communication sur le progrès, **SGH Healthcaring soutient et réaffirme son engagement aux 10 principes du Pacte Mondial.**

SGH Healthcaring

Les 10 principes du Global Compact

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

2. A veiller à ce que leurs propres entreprises ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

8. Les entreprises sont invitées à contribuer à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9. Les entreprises sont invitées à contribuer à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

SGH
Healthcaring

Description
des actions et résultats

Droits de l’Homme

Droits de l'homme

Le respect des droits de l'homme est une condition sine-qua-non pour notre groupe. Basé en France sur 3 sites, nous employons 200 salariés. Nous nous engageons bien entendu à respecter la réglementation en vigueur en France, et nous soutenons les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.

- Pendant toute la gestion de la crise de la COVID-19, nous avons veillé à ce que toute les mesures mises en œuvre au sein des établissements pour la lutte contre la maladie, soient accessibles aux personnes sans aucune discrimination d'aucune sorte. De nombreuses communication ont été mises en place, ainsi que des référents COVID identifiés.
- Nous avons surveillé que toutes les personnes les plus fragilisées par l'isolement dû au confinement reçoivent le soutien nécessaire de leur hiérarchie et que des solutions puissent être trouvées afin de parer au mal être, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.
- Nous travaillons toujours avec des partenaires (fournisseurs et sous-traitants) qui emploient des travailleurs handicapés afin de participer à leur intégration dans la société.
- Nous fournissons du travail aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) autour de nos trois sites de production (Isère, Ain et Allier). Nous leur confions de nombreuses taches d'assemblage et de conditionnement manuelles.

SGH Healthcaring

Droits de l'homme

- Nous encourageons nos sous-traitants, à travers nos cahiers des charges, à adhérer aux principes des Droits de l'Homme et au Global Compact. Nous les encourageons aussi dans leur démarches pour convaincre leurs partenaires respectifs.
- Nous auditons régulièrement nos fournisseurs. Lors de ces audits, nous vérifions systématiquement les conditions de travail et particulièrement l'absence d'enfants au travail.

SGH Healthcaring

Droit du travail

Droit du travail

Le droit du travail est au cœur de notre politique d'entreprise. Nous les respectons et nous nous engageons à respecter la réglementation du travail en vigueur en France.

- Nos CSE (1 par entité) sont régulièrement consultés et sont partie prenante de tous les sujets impliquant le droit au travail.
- De nombreux indicateurs sont suivis au sein des entreprises afin de mesurer et améliorer la santé et les conditions de travail.
  - Accidents du travail (17,29), sévérité (0,35), turnover (0,09%), pourcentage d'intérim, absentéisme (0,61%), suivi taux parité salariale homme/femme (91/100)....
- Durant cette année, une attention particulière a été portée aux conditions de travail. Nos usines n'ayant pas été mises à l'arrêt mais étant restées prioritaires, nous avons garanti des conditions de travail sures et protectrices pour l'ensemble de nos salariés. Nous avons renforcé nos mesures de protection individuelle, avec la distribution d'un kit « sécurité » comprenant masques et gel hydroalcoolique, y compris pour l'usage personnel du salarié. Les mesures de nettoyage ont été renforcées avec mise à disposition d'alcool isopropylique dans les bureaux, ainsi qu'une routine de nettoyage renforcée des personnels de nettoyage des locaux. Une politique d'organisation de travail a été mise en place pour les personnels dont le télétravail n'était pas possible, avec rotation des postes et des pauses pour une réduction maximale des contacts interpersonnels.
- Nous avons déployé les investissements de protection, minimiser les contacts physique avec nos sous-traitants et partenaires commerciaux, tout en maintenant un fort lien afin de limiter au possible les impacts financiers sur chacun.
- Mise en place de climatisation dans les ateliers et bureaux chez Eskiss pour une amélioration des conditions de travail.

SGH Healthcaring

Droit du travail

- Nous avons fait le nécessaire pour permettre à chacun de s'organiser au mieux dans sa vie personnelle tout en maintenant la pérennité de l'activité. Ainsi des personnels administratifs sont venus, sur la base du volontariat, aider les postes manquants en production afin de permettre aux familles ayant des besoins de gardes d'enfants notamment, de pouvoir être présente auprès des leurs.
- Nous avons veillé au maintien des relations aves nos fournisseurs et sous-traitants habituels durant toute la crise. Depuis, nous avons même passé de nouvelles commandes sur de nouveaux marchés. Nous continuons à les soutenir afin de garantir la continuité de nos partenariats avec des acteurs locaux.
- Nous avons également veillé à la continuité de la formation de notre personnel. Ainsi 71% de notre personnel a été formé en 2019 (chiffres 2020 pas encore disponibles).
- Nous poursuivons notre engagement de formation inter générationnel en employant des jeunes en alternance afin de leur transmettre le savoir-faire et les compétences de notre profession. Ainsi 10 alternants ont rejoint cette année le groupe SGH Healthcaring dans tous les secteurs du groupe. Nous espérons ainsi aider au développement des bassins d'emplois locaux où se situent nos sites de production.
- Nous veillons au bien être au quotidien de nos salariés en leur offrant de bonnes conditions de travail, en veillant à leur bien être autant physique que psychologique (locaux et bureaux ergonomiques, double écrans, chaise adaptée, Charte télétravail avec évaluation régulière des travailleurs, évaluation annuelle, salles de pauses spacieuses, espace de repos...). Nous sommes convaincus qu'un environnement de travail plus confortable permet de lutter contre la fatigue psychologique et physique.

Environnement

Environnement

Les sociétés du groupe sont engagées de manière différente sur l'environnement. Notre objectif est d'harmoniser nos pratiques en mettant en place des plans d'amélioration du management de l'environnement.

- Stiplastics est certifié depuis 2003, ISO 14001. Un audit de suivi est prévu début 2021.
- Rovipharm a engagé la démarche de certification ISO 14001 pour 2021 mais a été certifiée ISO 50001.
- Nous poursuivons notre démarche de réduction de la consommation des ressources énergétiques (eau sanitaire, électricité et déchets). Des communications d'information sont régulièrement diffusées au sein du groupe pour alerter nos collaborateurs.
- Nous continuer à améliorer et remplacer nos presses à injecter hydrauliques par des presses électriques, moins consommatrices d'énergie. Les conditions de travail s'en trouvent également améliorées par une plus faible émissions de chaleur dans les ateliers et surtout du bruit.
- Travaux importants dans une des salles blanches chez Rovipharm avec une étanchéité encore améliorée.
- Pour les emplois qui le permettent, mise en place du télétravail avec une « Charte du télétravail » signée par chaque collaborateur afin d'encadrer le travail à domicile.

Environnement

- Encouragement à la réduction massive des déplacements, notamment inter sites des salariés avec co-voiturage quand cela est possible.
- Encouragement des réunions en visioconférence chez les fournisseurs, sous-traitants et clients pour préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie de chacun.
- Encouragement à la pratique sobre des échanges numériques pour diminuer la facture numérique : communication, guide des bonnes pratiques des emails...
- Communication fréquente sur les bonnes pratiques au sien de l'entreprise : économie d'énergie, réduction des impressions, diminution des températures dans les bureaux...
- Gestion centralisée des températures dans les bureaux avec mise en service et éteinte automatique en dehors des horaires attendus.
- Système de récupération de la chaleur des ateliers d'injection pour alimenter le chauffage des bureaux (Rovipharm).
- Nous suivons des indicateurs environnement nous permettant de suivre annuellement, entre autres : (données 2019)
    - Notre empreinte carbone : scope 1 : 65,5 MT, scope 2 : 661,9 MT
    - Notre consommation d'énergies (sources de combustion fixes) : 11.4 T fuel domestique, 11,85 T gaz (type propane)
    - Notre consommation d'énergies (sources de combustion mobiles) : 36 000 L de gasoil
    - Notre consommation électrique : 8 492 093 kWh

SGH Healthcaring

Lutte contre la corruption

Lutte contre la corruption

Les sociétés du groupe sont engagées et réaffirment notre volonté de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vins.

- Nous incitons nos collaborateurs à adopter une bonne conduite en limitant l'acceptation de cadeaux de valeur de la part des fournisseurs, clients et partenaires.
- La direction des achats de SGH Healthcaring est vigilante dans la sélection et l'évaluation de ses fournisseurs. Elle assure un suivi annuel via un questionnaire pour ses fournisseurs stratégiques et critiques. Celui ci s'intéresse à la structure globale de l'entreprise (données financières, de production, RH, QSE, RSE, etc), ainsi qu'à ses actions en faveur des conditions de travail et de l'environnement. Lors de l'établissement de contrat de fourniture, de partenariat ou de sous-traitance, des clauses spécifiques sont inclues traitant des droits de l'homme, du travail, de la transparence des politiques d'entreprises...
- Nous veillons à maintenir une concurrence entre loyale entre les acteurs du secteur et à ne pas verrouiller des marchés par des pratiques déloyales.

www.sgh-healthcaring.com

05NOPLA0006 019100

Ce document est strictement confidentiel ; il ne peut être reproduit ou diffusé à une tierce partie sans l'accord écrit préalable de SGH. This document is strictly confidential and shall not be reproduced nor dispatched to any third party without prior agreement in writing from SGH.